

Risques liés aux vibrations corps entier chez les jardiniers de golf de Bossey.

Anne-Laure Balthazard

**Thèse de Médecine, Université Joseph Fourier Grenoble 1, octobre 2011
Equipe Médecine et Santé au Travail**

RESUME :

Le jardinier de golf exerce une activité très variée, utilisant de nombreuses machines dont des appareils dédiés à la tonte du gazon.

Ces équipements utilisés parfois sur des parcours accidentés peuvent générer des vibrations corps entier susceptibles d'affecter la santé des jardiniers. A la suite d'une plainte exprimée par les jardiniers du golf de Bossey lors de la tonte des greens, il a été décidé de réaliser ce travail sur les vibrations corps entier et leurs conséquences sur la santé.

L'originalité de notre étude réside dans le fait que de multiples mesures d'accélération ont été réalisées grâce à l'exposimètre EVEC, tant au niveau des machines à green que des autres machines de tonte. Ces mesures ont ensuite été commentées et comparées aux valeurs limites réglementaires et aux données de la littérature. Enfin leur analyse nous a permis d'aboutir à des préconisations pour réduire les vibrations subies par les jardiniers lors de la tonte du gazon du parcours de golf. .